LISTE DES DROITS
Droits provisoires de 2023
Ordonnance TGI-003-2022

T1- SERVICE CONTINU

	Taux mensuel	Supplément mensuel de cessation d'exploitation
Droits T-1	12 366 083 $	470 193 $

OT-1 SERVICE EXCÉDENTAIRE

	Taux mensuel / 10^3m^3	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10^3m^3
Droits OT-1	0,00 $	0,48 $

TGE TRANSPORT DE GAZ ENTREPOSÉ

	Taux au volume / 10^3m^3	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10^3m^3
TGE		
Trois-Rivières	1,70 $	0,48 $
Points de livraison en aval de Trois-Rivières	8,48 $	0,48 $
Points de livraison en amont de St-Nicolas	5,56 $	0,48 $

TBG2-TRANSPORT de BIOGAZ 2

	Droit mensuel lié à la demande / 10^3m^3	Équivalent journalier du droit mensuel lié à la demande / 10^3m^3	Supplément mensuel de cessation d'exploitation / 10^3m^3	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10^3m^3
TBG2 Frais de Transport - Droit lié à la demande				
Lachenaie à Saint-Lazare	287,39 $	9,45 $	14,60 $	0,48 $
Ste-Geneviève-de-Berthier à Saint-Lazare	460,12 $	15,13 $	14,60 $	0,48 $

Cette liste des Droits s'applique aux cédules tarifaires T-1, OT-1, TGE, et TBG2.

La Liste des droits présentement en vigueur est disponible sur le site web de Gazoduc TQM au www.gazoductqm.com en choisissant "DROITS ET TARIFS".